La libération de la classe 1919

ia, 22 mars. — On sait que les mesures ires que nécessite l'occupation en Alie-étaient prises de telle façon que la de 1919 ne devait pase être maintenue es drapeaux au-delâ de son temps de

. Cette informetion est, aujourd'hni, vérifiés.
La démobilimation de la classe 1919 a commercé à la date d'hier.
Les militaires de cette classe qui ont été mobilisés pendant au moins trois mois, entre la 2 août 1914 et le 24 octobre 1919, ont droit à la prime fixe de démobilisation de 265 france.

Nurrent droit au costume civil que les mi-linines ayant servi dans la sône des armées, com ayant servi à l'intérieur, les réformes a 2 nécessiteux et ceux dont la famille est étugiée ou secourne

RECOMPENSES HONORIFIQUES POUR SERVICES RENDUS A L'EDUCATION PHYSIQUE. — Est cité au « Bulletin official » : M. Tonnel, de l'Ecole de Tir et d'Instruction militaire de Tourcoing.

Lectres de félicitations: MM. Clarisse, de l'Ecole de Tir et de Préparation militaire à Tourcoing: Desruelles, de la société l'a Ancienne » de Roubaix; Dubré, de la Capatriote » de Wattrelos; Dupré, de l'Œuvre post-acolaire à Roubaix; Herment. de la Jeunesse du Blanc-Seau » à Tourcoing; flus, de l'École de Tir et d'Instruction militaire à Tourcoing: Tailleu, de la « Renaissance » de Marcq-en-Barceul; Vaillant, de la « Patriote» à Croix: Ouner Wardavoir, de la « Roubaisienne » à Roubaix. pienne » à Roubaix.

LES CORRESPONDANCES POUR L'ÉTRANGER

La Direction régionale des Postes du Nord

hous communique:
c.La couvertion postale signée à Madrid, le
80 septembre 1920, fixe la taxe des lettres simplex (0 à 20 gr.) à 0 fr. 30 et celles des cartes
postales à 0 fr. 30, Certains pays de l'Union Pontale, et notamment la Belgique, appliquent déjà
ces tarifs, de sorte que les objets de la Belgique
pour la France, affranchis à un tarif inférieur
à celui indique ét-desseus, doivent être taxés du
double de l'insuffaence.

Par couver, rien n'agt changé au tarif actuel

» Par contre, rien n'est changé au tarif actuel lans le sens de la France pour la Belgique. »

ROUBAIX

Aujourd'hul, saint Fidèle ; demain, saint Ga-briel. 82º jour de Penne.

Folell: Lever, 6 h. 50; coucher, 19 h. 06. Lune: Pleine lune du 23. Dernier quarti le 31.

31.
mboursements, de 9 h. à 10 h. 30.
Caisse d'épargne : Séance de versements et de
A 20 hg. 15 : Ceurs de géographie économique :
Le rôle &onomique de l'empire colonial frau-

LE MONUMENT de « Notre-Dame de Lorette »

La Mairie nous communique :

La Mairie nous communique :
Sur la colline de Lorette un monument sera
cleré à la mémoire des 100.000 héros tombés
sur la colline de Lorette et aux environs (région
entre Béthune et Arras), on le fiot de l'invasion
ennemis est veus se briser en 1914 et 1913.
Le bureau de l'Association voudrait intéresser à son œuvre, d'abord tous les « combattants »
qui ont survécu à ces huttes, et aussi les « familles des officiers et soldats » qui y ont sucmahé.

mmes des officiers et sounts » qui y ont suc-combé.

Les noms de ces glorieux morts seront inscrits sur les murs de la chapelle, et leurs restes, si possible, recueillis dans l'ossuaire qui doit com-pléter le monument.

Des funérailles solennelles pour tous nos glorieux morts ramenés du front

La population roubsisiense a rendu lundi
l'hommage qui leur est du aux corps de plusieurs de ses hérolques enfants tombés pour
la Patrie et ramenés des cimetières du front
pour être inhumés dans la terre natale.
Une foule nombreuse a suivi le convoi; en
légilse Notre-Dame, une cérémonie solennelle
s'est déroulée, digne de la circonstance et, au
cimetière, le représentant des sociétés patriotiques a prononcé les paroles que demande
la mémoire des giorieux morts, la sympathie
publique pour leurs familles et l'enseignement des survivants.
L'impression produite par cette cérémonie
a été profonde, et l'on pense généralement
qu'il convient d'en suivre désormais la tradition pour accomplir envers nos valilisats con-

citoyens morts au champ d'honneur le su

citoyens morts au champ d'honneur le supréme devoir.

La cérémonle commune réunit le plus grand nombre possible d'assistents et de délégations et il importe que les convois funères de ceux à qui nous devons d'avoir conservé la Patrie et la liberté ne risquent pas de s'en aller vers leur dernière demeure dans un apparent abandon.

C'est ainsi que cela se fait à peu près partout et, pour ne citer que les villes voisines, à Tourcoing et à Wattreloe; et c'est ainsi, d'ailleurs qu'on le faisait au front chaque fois que cela était possible.

Afin de réaliser ce qui paraissait une aspiration presqu'unanime, nos sociétés patriotiques et principalement la société nationale du «Souvenir Français», la «Fraternelle des

ques et principalement la société nationale du « Souvenir Français », la « Fraternelle des Combattants Roubaisiens », remplissant leur propre mission, et le « Cercle Militaire » ont pris l'initiative de réunir tous les représentants des corps, groupements et services ayant à intervenir en cette circonstance pour Attaice le question.

ayant a intervenir en cette circonstance pour étudier la nuestion.

La réunion r'est tenue mardi à 18 h, 30 au local du Cercle Militaire, « Cercle de l'Indüstrie», sous la présidence de M. A. Robyn. président des sociétés ci-dessus. En l'absence de M. Lebas, député-maire, la municipalité s'étnit excusée.

M. Robyn a exposé ainsi qu'on vient de le lire, l'abset de la réunion. Immédiatement, les

ire, l'objet de la réunion. Immédiatement, les lispositions ont été prises pour régler maté-dellement les cérémontes funèbres.

riellement les cérémontes funcbres. Cette organisation étant réalisée pour être mise et la disposition des familles. À frais communs et, au besoin, pour leur venir en aide; en un mot pour assurer à tous le même respectueux hommage; il est donc bien en-tendu que les familles conservent toute leur liberté

liberté. Les familles pourront, dès à présent, se mettre en rapport avec le Secrétariat du « Souvenir Français » et de la « Fraternelle des Combattants », 43, rue de la Gare.

des Combattants », 43, rue de la Gare.

LES FUNÉRAILLES DES ROUBAISIENS MORTS POUR LA FRANCE. — Le sergent Paul Duquesne, com novembre dernier, le corps de M. Paul Duquesne, sergent au 72' R. L. tué à l'ennemi le 18 juin 1918, au combat de la forêt de Retz, avait été inhuné dans un terrain d'attente du cimetière civil. Mardi matin, eut lieu l'exhumation pour mise en place définitive au cimetière spécial. M. l'abbé Bonnet, vicaireà Saint-Martin, a procédé à la bénédiction de la tombe.

Un service religieux avait été célébré en novembre dernier lors du retour du corps du front.

Fils de notre dévoué collaborateur, M. Isi-Fils de notre devoue comborateur, M. Bai-dore Duquesne, M. Paul Duquesne fut mobi-lisé le 3 août 1914 et incorporé au 33° R. I. Sergent d'une bravoure et d'un sang-froid ad-mirablee, il obtenait, le 18 novembre 1915, la citation suivante à l'ordre de la 101° brigade: « Sous-officier très brave; a conduit avec

entrain et étecte. L'assaut du bois 327 sa section qui vostif de perdre son chef. »
Deux ans pius tard, il passait an 72° E. L. et ses belles qualités lui valurent immédiatement l'estime de ses chefs.
A quelques mois de l'armittice, après avoir fait toute la campagne sans une bieseure, M. Paul Duquesne était frappé mortellement le 18 juin, au combat de la forêt de Retz.
Son colorel le citait quelques jours plus tard, en ces termes, à l'ordre du régiment: «Sergent énergique et brave. Très belle attitude au feu. Au cours du combat du 15 juin 1918, a donné un bel exemple de courage et de dévouement. »

— Le seldat Fernand Calonne. — Mardi matin, à neuf heures, ont eu lieu, en l'église du Sacré-Cœur, les funérailles de M. Fer-nand Calonue, soidat musicien au 45° Et, tombé giorieusement le 1° novembre 1914. à

Amiens.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait les membres de la Commission de la Fanfare Delatire, dont le défunt faisait par-tie, ainsi qu'une délégation de la police sous la conduite de MM. Delebart et Ducatfilon,

inspecteurs.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cor-tège s'est reformé pour se rendre au cime-

MORT DES SUITES DE LA GUEDDE Nous apprenons la mort, à l'âge de 27 ans, de M. Pierre Dubar, industriel, fils de M. Fir-min Dubar, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Au cours de la campagne, M. Pierre Dubar Au cours de la campagne, M. Pierre Dubar fut fait prisonnier et emmené en captivité en Allemagne. Les mauvais traitements qu'il ent à subir de son oppresseur. ébranlèrent fortement sa santé et malgré les soins les plus intelligents, il vient d'être enlevé à l'affection de ses parents à qui, en cette doulourreuse circonstance, nous présentons nos plus vives condoléances.

Aux COURS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES DAMES ET LES JEUNES FILLES

LES PROMOTEURS DE L'ENTENTE CORDIALE

PAR M. LOUIS SELOSSE

Dans sa dernière conférence M. Louis
Selosse, le distingué doyen de la Faculté de
Droit. avait donné la genève de l'Entente
cordiale et fait voir qu'elle était née d'un revirement de l'opinion tant en Angleterre
ou'en France.

Lundi à 10 h., en la Maison des Familles, 45, rue de Lille, il entretenait l'auditoire ha-bituel des cours d'extension universitaire des hommes d'Etat qui peuvent être considérés comme les promoteurs de l'Entente. Un mouvement d'opinion n'est efficace, que quand les impressions et les tendances qui la condensent sont coordonnées et conduites à l'action

action.

La reine Victoria, Allemande d'origine et tout

l'action.

La reine Victoria, Allemande d'origine et tout imprégnée des vicilles rancunes anglaises, n'était guère favorable à la France, mais son fils, Edouard VII, fut le coordonnateur de l'opinion et le véritable fondateur de l'Entente cordiale. Il y était porté par ses aympathies françaises dès longtempé acquies et aussi par ses antipathies allemandes. Il fut puissamment sidé par le neuveau directeur du Foreign Office, lord Landwerne et du côté français, par M. Delcassé, et notre ambassadeur, M. Cambon.

Dès 1903, le mouvement se dessine et l'Entente cordiale cesse d'être un simple mot. Le Roi prend l'initiative d'une visite officielle à Paris, visite qui eut un énorme retentissement dans le monde politique et surtout en Allemagne. On comprit qu'elle avait une autre signification que celle d'une bansilté courtoise.

Puis l'œurre diplomatique commence. C'est d'abord une convention générale d'arbitrage. C'est assuite l'important traité du 8 avril 1303, qui l'on a appelé avec raison un traité de liquidation, parce que, directement ou par des déclarations annexes, il fournit une solution à des différends annexes il fournit une solution à des différends annexes il fournit une solution à des différends annexes, il fournit une solution à des différends annexes il fournit une solution à des différends annexes au les pécheries de Terre-Neuve, la question de l'Egypte et du Maroc, celle d'algeli-ras, nous sommes souteurs par l'Angleterre. Sans dont d'un reçoit comptant et l'autre à terme.

On sait qu'en 1914, à la suite de l'enva-hissement de la Belgique et grâce aux mer-veilles opérées par lord Kitchener lors de la mobilisation anglaise, l'Entente cordiale de vint une véritable alliance cimentée sur les champs de batallie et qu'elle se continue, non sans quelques heurts, dans l'œuvre difficile de l'élaboration de la Paix.

LES ÉLECTIONS au Conseil de Prud'hommes La Mairie nous prie d'insérer :

Du 1° au 20 avril prochain, il sera procédé a révision des listes d'électeurs du Conseil d

son cepuis les dernières élections doivent en aviser le Bureau des élections avant le 20 avril prochain.

Pour figurer sur les listes prud'homales, il faut:

1º Etre inscrit sur les listes électorales politiques (obligation non imposée aux femmes. Voir paragraphe final);

2º Etre agé de 25 ans révolus;

3º Exercer une profession depuis trois ans, apprentissage compris.

Bont électeurs ouvriers : les ouvriers les chefs déquipe ou contrematires prenant part à l'exécution matérielle des travaux industriels et les chefs d'actiers de famille travaillant eux-mèmes. Sont électeurs employés; les employés de commerce et d'industrie et les contrematires ne remplissant que des fonctions de surveillance on de direction.

Sont électeurs patrons : les patrons occupant pour leur compte un ou plusieurs ouvriers ou employés, les associés en nom collectif, ceux qui gèrent ou dirigent pour le compte d'autrul une fabrique, une manufacture, un atelier, un massain et généralement une entreprises industrielle ou commerciale quelconque; les présidents et membres des Conseils d'administration, les ingénieurs et chefs de service dans les diverses industriels.

N-B. — Sont inscrites également sur les listes d'electorales prud'homales suivant la distinction cidessus, les femmes possédant la qualité de Française, réunant les conditions d'âge, d'exercice de profession et n'ayant jamais encouru aucue condemnation prévue aux criticles 15 et 16 du décret organique du 2 février 1852.

POUR LES CHOMEURS

La souscription du Bureau de Bienfaisanc

Total dos 10 listes précédentes, 26.54 fr. 20.

M. Alençon, tapissiere, 50. rue Pellart, 10 fr. Société chorale « Union des Travailleurs», colte a l'issue dun ergettinn, « Au Sans Souci», Pellart 40 fr. — Reliquat d'une quete faite à « Pellart 40 fr. — Reliquat d'une quete faite à « Pellart 40 fr. — Reliquat d'une quete faite à « Pellart 40 fr. — Reliquat d'une quete faite à « Pellart 40 fr. — Reliquat d'une quete faite à « Pellart 40 fr. — Reliquat d'une quete faite à « Pellart 40 fr. — Reliquat d'une quete faite à « Pellart 40 fr. — Reliquat d'une quete faite à « Pellart 40 fr. — Reliquat d'une quete faite à « Pellart 40 fr. — Reliquat d'une quete faite à ville MM. Cornill Manuel, 2 fr.; Noute off Richard, 1 Lepers Alexandre, 5 fr.; Bieuse Louis, 1 fr.; Noute off Richard, 1 fr.; Australia Burger, 5 fr.; Aun et al. 1 fr.; Catteau David, 2 fr.; Delplace G. 2 Slingers François, 2 fr.; Penant Victor, 5 fr.; Vet Auguste, 5 fr.; Temperman Emile, 2 fr.; Catteau David, 3 fr.; Antissal Edous de C. 2 fr.; Decrencer vol., 3 fr.; Antissal Edous d'en present de la constant de la c

Total des 16 listes, 20.739 fr. 20.

Total des 16 listes prévédenles, 26.729 fr. 20.

Cirque Franco-Belee, Direction Horte, 2000 fr. — M. Bayart Pierre, 22, rue Bourgelat, 20 fr. — Pété de famille : Anniversaire de 25 ans de marieço, D. H., 16, rue de la Longue-Cehmise, 15 fr. — MM. Lefebrre-Clarises boulanger, 7, rue des Ogiers, 20 fr. — Kesteloot Eugene, boulanger, 1, rue de Croix, 15 fr. — Turpein Pierre, boulanger, 19, boulevard d'Halluin, 10 fr. — Decularier, 19, boulevard d'Halluin, 10 fr. — Decularier, 19, boulevard d'Halluin, 10 fr. — Boulangerie, 70, rue de Lagrer, 13, rue du Moulin, 10 fr. — Boulangerie, 20, rue de Lagrer, 15, rue de Lagrer, 15, rue de Lagrer, 15, rue de Lagrer, 15, rue de Tourcoing, 20 fr. — Desmarte, 10 fr. — Boulanger, 63, rue de l'Ommele, 10 fr. — M.M. Félix Marcel, Boulanger, 63, rue de l'Ommele, 10 fr. — M.M. Félix Marcel, Boulanger, 63, rue de l'Ommele, 61 fr. — Boulanger, 62 fr. — Personnel de la Boulanger, 63 fr. — Personnel de la Boulanger, 64 fr. — Personnel de la Boulanger, 65 fr. — Personnel de la Bo

Lestisme, 9 fr., Lepist Achinie, 19. Fee C. 2 fr.; Maillie Fleere, 4 res Lestier, 2 fr.; Louis, 11. rue de la Bilance, 7 fr.; Maillie Fleere, 4 res Lestier, 2 fr.; Louis, 11. rue de lann, Waltreles, 2 fr. — Ma. Lever Flue de Lann, Waltreles, 2 fr. — Ma. Alvoer Flue de l'Ommeles, coer Bauters, 1 fr. — Case ol, 150, rue de l'Espeui, 2 fr. — Leveux All Linae, 1 fr. — Mercier Edmend, rue de Lever — Thomas Paul, rue Franklin, 60, 1 fr. — Case and Linae, 1 fr. — Mercier Edmend, rue de Lanny, 1 fr. — Molier de Jemmanps, cour Dieg 1 fr. — Rousseau Delphin, rue de Lanny, 1 fr. — Vanderdonckt Auguste, Tilleui, cour Penet-Labis, 1 fr. — Corsim 51, rue falleux de l'Aler. Crofx, 1 fr. — Unecux Arus Fluer, 1 fr. — Vanderdonckt Auguste, 1 fr. — Vanderdonckt Aug 2 fr.: Dubosquelle Alexis, 2 fr.; Mahlen Pierre, 2 fr.: Descamp Duforet Julien, 1 fr.: Horrene Al mez Desire, 1 fr.: Lecomte Carlos Alexandre, 5 fr.: Snappe Edona Emile, 2 fr.; Hennebois Emile Louis, 1 franc. Total des 17 listes, 29.823 fr. 70. AU RAVITAILLEMENT

VENTE LIBRE DE CHAUSSURBS Salle des Pêtes, rue de l'Hospice

SUR LES QUAIS DE LA GARE. — Au nom de nombreux voyageurs, un de nos lec-teurs se plaint que, par suite de la mise en place des pancartes au-dessus des entrées du pa-sage souterrain, qui donne communica-tion entre les deux quais, on ne distingue plus l'heure au cadran.

Hecht, président.

M. le Président donne lecture du comperendu moral et financier, qui fait reservir la bonne gestion du trésorier et la marche ascendante de la société. Les vides cause par la guerre ne sont pas encore comblés, mais fil. le Président espère, avec l'aide du Comité, revod nir bientôt à l'ancien effectit. M. le Président met ensuite aux voix le changement du sièpe de la Société, qui est adopté. Pendant l'assemblée, M. Marescaux, le sympathique trésorier, s'est tenu à la disposition des sociétaires qui n'étaient pas à jour de leurs cotianions, pour se mettre en règle. La séance-acté levée à midi.

A PROPOS DES FETES DU GUARTING.

Tous les jours aux Malles. VENTS LIERE de : Beurre frais de Normandle, 15.00 le kilo: Constiture, 1.00 et 2.50 le pot; Chorcolet, 1.60 les 250 gr.; Fro-mage de Hollanné, 9.00 le kilo; Margarine, 7.50 k kilo; Saurets, 0.30 la ploce; Brosse diverses de tous N.B. — Pour la vente du beurre, la carte de den-rées sera exigée.

rées sera suigée. — Semelles pour femmes, 2.26 la paire; Telena peur hommes, 1.00 la paire; Telena peur femmes et pour anfants, 0.75 le paire; Telena peur femmes et pour anfants, 0.75 le paire; demi-semelles Palla, 0.75 le paire.

VENTE LIBRE DE VING ROUGE ET SLAMG
1 fr. 30 et 2 fr. 00 le Mire
Morcrodi 23. de 9 à 11 h. ler jaunes et vertes;
de 2 à 4 h. 16a jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE DE MERVILLE, 1" choix 1 fr. les 3 kil. Vente libre. Entrée au milion des Halle

Salt des Fêter, rue de l'Hospice

Pendant la quinsaine du 28 mars au 8 avril, il sera secordé par personne: Cofé. 1.90; sucre su morseaux, 1.60; chicorde 6.75; saindoux (500 gr.), heits. 2.00; ences, 0.50; condures (le pot), 1.40 et 2.50; flageolets (500 gr.), la ration), 0.45; avon de ménage, 1.25; autolave (lesive), 1.15; savonnettes (Bath Boap), 1.15 bes confutures margarine, savon de ménage, 1/2utelave, savonauettes as paieront aux caissas padiciales de ces denrées.

À l'occasion des fêtes de Pâques et de la Foire de Roubsix, le service des de distributions subra les modifices au confutures modifications en la confuture de la formation de la confuture de la confutura de la

4 avii, stron.

vert. its amedi 2 avril, de 3 h. 30 h 5 h.; le 12e sector vert, le mardi 5 avril, de 3 h. 30 h 5 h.; le 12e sector jame !e merced 6 avril, de 3 h. 30 h 5 h.

avii, le mardi 6 avril, de 3 h. 30 h 5 h.; le 12e sector jame !e merced 6 avril, de 3 h. 30 h 5 h.

AUX GHOMEGUE DES BESCOUZE PEN MATOUR LIVER 10 h. 1

Un de nos collaborateurs a fait part de cette remarque au service intéreacé et il lai fut réponds : « Les employés de la Campagnie, eux-mêmes, ent défi rédamé à ce appagnie, eux-mêmes, ent défi rédamé à ce que la marquise soit construite. On pourra alors surélever le cardran.

Quant s' déplacer les écriteaux invitant les voyageurs à prendre le passage conternies, nous n'y voyons que des désagréments pour le cervice et d'allieurs ces placards ont toujours été à cette place. >

MEUBLES DE LUXE. A. De Boyne, Admino. MEUBLES DE LUXE. A. De Boyne, Abrica-ion supérieure. 167-100, r. Pellart, Rz. Tél. 577 L'ALLIANCE FAMILIALE a terra diman-che, son assemblée générale anunche à son nouveau local, café du Gymnase, 8, res du Grand-Chemir. La séance qui a suivi celle de la Dointien de la Jeunesse de France a été coverse à 18 heures, sous la présidence de M. Femind Hecht, président.

levée à midi.

A PROPOS DES FÉTES DU QUANTIEM
DE LA FOSSE-AUX-CHÉNES. — Le mauvais
temps a campéché dismanche derruier la ventetemps a campéché dismanche derruier la venteréclame de tapis de table sur le char des Magaciles Dubranfart. — Oètre vente-aura lieu toute
la semaine dans les magazins 30, rue Pauvres
è t 180-182, rue du Collège. — Nous rappelose à
nos lecteurs qu'un pourcentage de 15 676 da
mestant de outle vente sera réseré aux
chêmeurs. 724674

LA RÉUNION GÉNÉRALE-DE LA DOTA-TION DE LA JEUNESSE DE FRANCE (290° Section) a eu lleu dimanche an nou-veau local. « Café du Gymnase», 6, rue du Grand-Chemin.

Grand-Chemin.

La séance était présidée par M. Joseph Wheaux, président d'honneur. Après le lecture des rapports qui sont adoptés. M. le président net sux vix les modifications aux statuts preposées par le siège central. Le Comité, qui les a examines, a décide d'en adopter quelques-unos et rejeter les autres ; ce vote a été ratifié par l'assemblée.

On passe ensuite à l'election des administrateurs pour Paris et des membres du Comité pour Roubaix. Les membres sortants pour Roubaix étaient : M. Syrantyn Emile, vice-président à Charisse Jules, secrétaire ; Camois Joseph et Wattelos Fernand, membres, tous rééligibles; ils out été réélus à l'unanimité.

M. le président remet les distinctions suivantes ;

M. le président remet les distinctions suivantes;

Médaille d'argent de la Mutaalité: MM. Surantry Emile et Heet Fermand. Récompenses de la— société: Diplôme de médaille d'asgent, M. Dedoncher Richard: diplôme de médaille donner. M. Vandemberg Maximilien; diplôme d'honneur, M. Picavet Roger.

M. le président félicite tour à tour les tituellaires de ces distinctions et les remercié de lour dévouement à la cause des enfasts.

M. le président annonce ensaits un concert qui sera donné au nouveau local le dimanche 22 mai prochain; des invitations seront envoyées aux membres en temps utile. Le Comité s'est réuni ensuite pour élire son bureau. M. Autoine Dubien, président, ayant donné des raisons majeures pour résilier ses fenctions, Funaminité des ovix se reporte sur M. Fernand Wattrelos, qui accepte et remercie les amis du Comité, en les assurant de tout son dévouement. M. Dubien est acclamé ensuite président honoraire.

Le Comité est ainsi composé: Président, M.

siré Fremaux, absent de Roubaux, secrétaire no-noraire.

Le Comité est ainsi composé: Président no-Mattrelos Fernand; vice-présidents, Hecht Fer-nand et Surantyn Emile; secrétaire, Clarises Ju-les; secrétaire adjoint, Wattrelos Heari; tréso-rier, Vandemberg Maximilien; tréso-rier adjoint, Freuvet Roper; censeur, Picavet Victor; mem-bres: Dedoncker Elchard, Carnosis Joseph, Goe-thais Julies et Wattrelos Mannies.

Avant de se séparer, le Comité édeide que, doré-navant, les recettes sauroit lieu au nouveau local, le deuxième dimanche de chaque mois, de 10 h, à 11 h. 39.

DERNIÈRE HEURE

LE PLEBISCITE EN HAUTE-SILESIE

Une proclamation du commissaire polonais

Beuthen, 22 mars. — Le commissaire po-nais Kofanty, publie la proclamation suivante:

Hier, le peuple polonais baut-silésien a remporté une victoire décisive. Malgré la terreur
allemande, malgré la pression de la machine administrative restie en des mains allemandes,
malgré l'inondation de notre pays par 200.000
emigrés allemands, malgré les abus et les subterfuges employés par un ennemi sans scrupule,
malgré les centaines de millions de marks déposéa pour corrompre la population, malgré tout
cela, les habitants de la région orientale industrielle, ainsi que ceux des districts environnants,
se sont pronnecés pour la Tologne.

La majorité, dans ces districts, a jeté bas le
joug de l'oppression prussienne et s'est déclarée
pour l'union éternelle avec la mère-patrie polomaire.

La répartition des voix

Berlin, 22 mars. — D'après le rapport de la Commission interalliée à Oppeln. les voix se répartissent ainsi : Pour l'Allemagne, 716.406; pour la Polo-gne, 471.406.

La Pologne l'emporte dans le bassin minier

Le point de vue français
Paris, 22 mars. — D'après les chiffres
communiqués par la légation de Pologne à
Paris, si la majorité des voix dans l'ensemble

ecommuniques par la legation de Pologne a Patra, si la majorité des voix dans l'ensemble du territoire s'est pronoucée pour le Reich, la majorité des communes s'est prononcée pour la Pelogne.

On estime dans les milieux diplomatiques trançais que la totalité du bassin minier de van revenir au gouvernement de Varsovie. Le traité de Versailles est formel à cet égard, et mail doit être procédé, sans retard, à la délimitation, en raison des troubles qui peuvent ne produire si une situation indécise se probageait. Cet avis sera très probablement manuel par tous les gouvernements alliés, On mattand à ce qu'en Angletere, les libéraux grancés et les travaillistes qui ont toujours été hostiles à la siriologne, montrent quelque complaisance pour la thèes ellemande, mais on ne pense pas que le gouvernement britangue plaise se ranger à leur suite en présence des stipulations sussi claires que précises du Traité de Versailles.

Manifestations patriotiques

Manifestations patriotiques en Pologne

Varsevie, 22 mars. — Dans toutes les villes de Pologne et principalement à Varsorie, de grandes manifestations parriotiques ont su leux à la suite de la victoire remportée par la Pologne en Haute-Siléste.

L'ALLEMAGNE NE VEUT PAS PAYER

perlin, 22 mars. — Le gouvernement alle-mend remetira vraisemblablement mercredi la réponse à la dernière note de la Commis-

sion des réparations réclamant le payement d'un milliard de marks pour le 23 mars. Un journal allemand croit savoir que l'Allemagne déclarera ne pas pouvoir opérer e

NOUVELLES SANCTIONS

Paris, 22 mars. — Si comme on l'annonce déjà de Berlin, le gouvernement du Reich oppose un refus. toutes les mesures sont prises pour qu'il soit procédé à de nouvelles sanctions. La Commission des réparations onstatera d'abord le refus, puis les gouver nements alliés agiront.

Ajoutons qu'il n'est pas question pour l'ins-tant d'une nouvelle Conférence interalliée.

LE RÉGIME DES PÉTROLES ET ESSENCES

La suppression du monopole La suppression du monopole

Paris, 22 mars. — Le projet de loi sur les
pétroles qui a été examiné au Conseil des
ministres, tend à supprimer complètement le
monopole. La formule de la liberté contrôlée
qui avait été adoptée par le précédent gouveraement, n'est pas davantage maintenue.
L'importation des essences et pétroles ne
sera plus subordonnée qu'aux conditions sui-

vantes:

1. Une autorisation d'exercer le commerce d'importation, qui sera accordée automatiquement; 2. Une déclaration menauselle des stocks; 3. Une participation financière fentuelle une restriction per l'Esta croisait devoir erre, un rue d'encourager la production du pérole en France, de déveloprer l'enseignement technique, ect. Ces diverses mesures et formalités sont déterminées dans le projet de loi, de sorte que ce dernier n'aura pas besoin d'être complété par un règlement d'aura pas besoin d'être complété par un règlement d'aurainsistration nublicus.

ment d'administration publique.

Pour ce qui concerne la transition entre le régime actuel et ceiul de la liberté du commerce, on demanderait aux importateurs de exprendre les stocks constitués par l'Eliat achetés à des cours beaucoup plus élevés que ceux pratiqués actuellement sur le marché mondial, et d'opérce eux-mêmes une péréquation entre les prix anciens et ceux auxquèis seront pas-ées les nouvelles commandes.

Les stocks existant au 1" mars étaient de 150,000 tonnes d'essence et de 120,000 t. de pétrole auxquèis il faut ajouter 52,000 t. d'essence et 33,000 t. de pétrole qui restent à livrre en vertu de contrats pas-és l'au der-

livrer en vertu de contrats passés l'an der nier. La consommation mensuelle étant envi-ron de 35.000 tonnes d'essence et de 250.000 tonnes de pétrole, ces stocks seront rapide-ment écoulés et les prix du marché interna-tional pourront être pratiqués dans trois ou quatre mois au plus tard.

LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE

Paris, 22 mers. - Le Conseil de la de commerce laternistionale a'est reuti au sepre-turist général. Les 21 et 22 mars, sous la prédi-dence de M. Bienno Clémentel. Y assistalent pour la França, MM. Schielder, G. Passin, ba-ron du Marsin, J. (Jodet, Le total des nations afhérentes a'élève actuellement à 11. Le Consell a élu 287 nouvesus membres. Il a

aestion de l'arbitrage commercial international, I LES BUDGETS COMMUNAUX

question de l'arpitrage commercial internationa, ainsi que diverses autres questions. La proposition du secrétariat général en vue d'un congrès apécial de la réglementation dous-nière, a été également approuvée. Enfin, il a fixé les grandes lignes du program-me du congrès qui réunira à Londres du 27 juin au 2 juillet les membres de la Chambre de

LE RETOUR DE LA CLASSE 19 Paris, 22 mars. — De nombreux trains spéciaux militaires rameuant des soldats de la classe libérés par les corps d'occupation de l'armée française dans les pays rhénans, sont arrivés cet après-midi, aux gares du Nord et de l'Est. Ils se sont ensuite rendus dans les différentes gares de Paris, où ils ont pris le

train pour feur pays. M. CLEMENCEAU EST PARTI

POUR PARIS Nice, 22 mars. — M. Clémenesau revenant de Monte-Carlo où il a déjedné, est arrivé à Nice vers 17 h. Il est parti pour Paris par l'express de 18 h. 25, accompagné de M. et Mme Nicolas Pietri. Il a été salué à la gare par le préfet M. Dutasta et ses amis per-

LE CENERAL GOURAUD EST PARTI

POUR CONSTANTINOPLE Paris, 22 mars. — Ce soir à 19 h, 30, le général Gouraud est parti pour Constantino-ple par l'Orient-Express, accompagné du ca-pitaine de frégate Neuzillett : du commandant Canonge; de M. Terrier, ainsi que de M.

Canonge; de M. Terrier, ainsi que de M. Pierre Lyautev, neveu du maréchal. Le général s été salué, à son départ, sur le quai de la gare de Lyon par M. Doumer, ministre des Finances; Clémentel, ancien ministre! Henri Lavedan, de l'Académie Française: le général Bailloud; M. Regnault qui fut délégué de la France à la Conférence d'Algésiras; Chatterbey, notable du Léban, etc...
Le général, avant de quitter ses amis, a donné l'accolade à M. Doumer.

LE VOTE DU BUDGET

Paris, 22 mars. — Les milieux parlemen-taires espèrent que le budget sera voté le 31 mars par les deux Assemblées. Les Chambres se sépareraient le 31 au soir pour revenir le 9 mai.

UN GROUPE DE SÉNATEURS-MAIRES UN GROUPE DE SÉNATEURS-MAIRES
Paris, 22 mars. — Il vient de se constituer
un groupe de sénateurs-maires comprenant
une centaine de membres. Son bureau est
einsi composé: M. Lucien Cornet, présidents;
M.M. Humblot et Mazurier, vice-présidents;
M.M. Machet, Carrère, Marsot, Philipp, secrétaires; M. Trouvé, questeur.
Le groupe s'est occupé de diverses questions d'administration communale et notamment d'une proposition de loi de M. François
Albert relative aux réparations des édifices
religieux dont les communes sont proprié-

eligieux dont les communes sont proprié UN PROJET DE PROROGATION POUR LES DÉCLARATIONS D'IMPOTS DANS LES RÉGIONS LIBÉRÉES.

Paris, 22 mars. — MM. Plichon, Trystram et Hayez ont déposé la proposition de loi sui-« Les délais accordés par les lois fiscale pour le France, MM. Schleider, G. Pascalia, ba-rem du Marais, J. Godet, Le total des nations affiérentes s'élère actuellement à 11. Le Conseil a élu 287 nouveaux membres, Il a approuvé les résolutions prises par les divers co-mités et l'étude relative à la très intéressante | secal des régions libérées,

DANS LES RÉGIONS LIBÉRÉES DANS LES REGIONS LIBEREES

Paris, 22 mars. — L'interpellation de
M. Uhry sur les budgets communaux dans les
régions libérées a été fixée au vendrei 6 mai.
LES PRIMES POUR L'ENSEMENCEMENT
EN CÉRÉALES DANS LES RÉGIONS

DEVASTÉES,
Paris, 22 mars. — Le gouvernement vient de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi ouvrant au ministère du Commerce un crédit de 66.558,949 francs pour le partenant des references accessinges des primers de la commerce un crédit de 66.558,949 francs pour le partenant des references accessinges.

payement des primes aux surfaces ensemen-cées en blé, en métell et seigle dans les ré-gions dévastées.

La somme attribuée au département du Nord est de 14.327,328 francs 52 centimes; pour le Pas-de-Calais 5.312.207 fr. 61; pour la Somme 7.216,936 fr. 43. LA LOI SUR LE CREDIT AGRICOLE

APPLICABLE AUX VICTIMES DE LA GUERRE Paris, 22 mars. — Un certain nombre de députés ont déposé, sur le bureau de la Cham-bre, une proposition de loi réglementant, romme suit, l'application aux victimes de la guerre de la loi sur le crédit agricole.

L'Office nationale des mutilés et réformés peu L'Office nationale des mutilés et réformés peut consentir à toris personne pensionnée en vertu des lois du 31 mars et 24 juin 1919, des prêts hypothécaires individuels à long terme, pouvant aller jusqu'à 40,000 fr., non compris le montant des frais et de la prime d'assurance et destinés à faciliter l'acquisition, l'aménagement, la transformation et la reconstitution de petites exploitations rurales. Ces prêts seron vonsents dans les conditions prévues à l'article 8 de la loi du 5 soft. Pour l'application de la présente loi, l'Office national sera soumis à la même réglementation qu'une caisse régionale de crédit agricole et i recevra des avances du Crédit agricole dans les conditions prévues par la loi du 5 soft 1920. Les Offices départementaur des réformés, mutilés, joueront le rôle de caisses locales.

LES ÉLECTIONS AUX TRIBUNAUX ET AUX CHAMBRES DE COMMERCE

Une proposition de loi Paris. 22 mars. — M. Prevet et plusieur de ses collègues ont déposé une proposition de loi tendant à supprimer les formalités discrutin dans les élections aux Tribunaux e Chambres de commerce, lorsque le nombre des candidats n'est pas supérieur au nombre des valèges à nonyour.

des sièges à pourvoir. D'après l'article unique de la proposition D'apres partiele unique de la proposition:

Dans les elections aux fribunaux et aux chambres de commerce, où les candidats, aous peine d'inégibilité, doirent se faire inscrire à la Précture département, cinq jours au moins avant act de l'élection, il ne sera pas procédé candidats infiscrits ne dépassera pas le nombre des candidats infiscrits ne dépassera pas le nombre des candidats infiscrits ne dépassera pas le nombre discription de la commentation de la commentat

LE RAVITAILLEMENT

LE RAVITAILLEMIEN!

Les déclarations de M. Vilgrain

Paris, 22 mars. — La Commission des
marchés a entendu, cet après-midi M. Vilgrain qui lui a apporté quelques précisions
sur ses déclarations antérieures et a versé au
dossier un certain nombre de pièces notamment les contrats passés avec la Maison Sanday. C'ette audition n'a pus duré plus d'un
ouant d'heure.

UNE MEDAILLE COMMEMORATIVE DE SYRIE

Paris, 22 mars. — M. Tranchard, député, ient de déposer son rapport sur la proposi-

tion de loi du général de Castelnau, portant | passeport, escroqueries et vente illicite de création d'une médaille commémorative de Syrie. Au nom de la Commission de l'armée, le rapporteur conclut à l'adoption de la pro

MANIFESTATION COMMUNISTE A PARIS

A PARIS

Paris, 22 mars. — Ce soir a eu lieu. rue de la Grange-aux-Belles, une réunion organisée par le Comité de la HI! Internationale, au cours de laquelle ont pris la parole MM. Cachin, Frossard, Rappoport, Tomasi, et parmi les acquittés du complot Lebourg et Loriot.

Loriot.
Rendant la réunion, MM. Amédée Dunois et Kem (dit Ker) qui avaient été remis en liberté dans la journée, sont entrés dans la salle. Ils ont été l'objet d'une ovation. La réunion s'est poursuivie dans le caime. Il n'y a pas eu d'inckient.

Bucarest, 22 mars. — On s'attend, daus des milieux dirigeants ukraniens de Tarnopol, à une prochaine révolte générale en Ukraine. La coopération des troupes de Wrangel serait LA OUESTION

DU SERVICE MILITAIRE EN BELGIQUE EN BELGIQUE
Bruxclles, 22 mars. — La Fédération belge
des sociétés d'anciens militaires du royaume
vient d'adresser aux membres de la Chambre
et du Sénat une requête dans laquelle, après
avoir fait ressortir que la Belgique, par sa
situation géographique spéciale, est toujours
exposée au danger de l'invasion, elle adjure
les représentants de la nation de ne pas négliger les conseils émis par les chefs militaires compétents et de rejeter énergiquement
toute proposition tendant à réduire le service
militaire à une durée blen insuffiasnte pour
former convenablement des soldats.

L'incident de frontière en Belgique

Bruxelles, 22 mars.— (Chambre.)—
M. Collette, socialiste demande au Ministre
des Affaires étrangères des explications sur le prétendu incident de frontière d'Athus.
M. Jaspar répond que cet incident se réduit
à bien peu de chose. Le 16 mars, dit-il, à
5 h. 30 du matin, en pleine obscurité, douse
coldet a francis a secommenté d'un cartiere. soldats français, accompagnés d'un capitaine ont franchi la frontière, eutre Rodange e Athus, et ont fait environ 400 mètres en ter

Des gendarmes belges les ont prévenus de our erreur. Le capitaine s'est excusé et a fait immédiatement rebrousser chemin à la trou-pe. Cette erreur est d'autant plus facile à comprendre, qu'elle s'est produite en plein obscurité, sur une route où les agglomération n'étaient pas distinctes, et où la borne-fron

letaient pas lère a disparu. Le Ministre des Affaires étrangères pènse que, dans ces conditions, l'incident doit être considéré comme clos.

L'ARRESTATION D'UN BOLCHEVISTE A MORLAIX Morlaix, 22 mars. — Le mystérieux bol-hevik Flucher, arreité à Morlaix, a déclaré au juge d'instruction qu'il comptait se rendre à Plymouth. Son but était de se mettre en rap-port avec la Russie et de prendre contact avec le gouvernement des Soviets. Pour l'instant, quatre inculpations pesent sur lui : dé

aut.de déclaration d'étranger, a

L'EX-KAISER N'A PAS ENCORE PAYE SES IMPOTS SES IMPOTS

Doorn (Hollande), 22 mars.— Le bourgmestre a déclaré que, sur la demande de l'exkaiser, le gouvernement hollandais lui avait
accordé jusqu'au 1" avril pour la déclaration
de ses revenus qu'il connaîtra, paraît-il, exactement à cette date. Nous ne perdrons rien
pour attendre, et l'ex-kaiser payera également ses impositions pour 1920.

LE BANQUET DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

A DOME

A ROME
L'abstention du gouvernement italien L'abstention du gouvernement italien
Rome. 22 mars. — Hier soir, a eu lieu le
banquet annuel de l'Association de la Presse
étrangère de Rome. Tous les représentants
des granda quotidiens parisiens et des autres
journaux mondiaux étaient présents. A
l'exemple de toutes les capitales européennes,
de Paris et de Londres notamment. où les
membres du gouvernement s'étaient fait un
honneur d'assister à des manifestations de ce
genre, le gouvernement italien avait été invité officiellement à assister à ce diner. A
cette requête, les ministres italiens ont cre
devoir répondre négativement. L'impression
produite par ce refus a été grande dans tous
les milieux journalistiques étrangers.

COURTES DÉPECHES

COURTES DEFECHES

A la Chambre des Lords, le Bill relatif au prélèvement pour les réparations, a été adopté en troisième lecture sans discussion.

A Madrid, in machine et le fourpos de tête du rapide Madrid-Itun ont déraillé, peu après la sertie de la gare. Il n'y e ou accus posident de personne, L'express de Madrid-Itendaye a ét reinréer onn dipart, jusqu'u au dégagement des vrèsse.

Les Terrensuviens « Léopoldans », « Enbile Pointre » et « Saint-Michel » out quitté Pécamp pour se rendre sur les bancs de Terre-Neuve.

En l'Indué, der politemen sont étundé dans uns buscade à Keadre (comté de Bancommen).

Deux policemen ont été tude et un bland. Les ainfeileurs out attaqué des loyshétes dans uns localité du coutté de Fermanne, ils cont été deux hammes, is

car course of strengthing, and control course and consider a maisona, at an est démolt plusieurs qui consider a la disposition, un décerde aniorise l'estate de l'America, aniorise des l'estates de l'estate de l

Dernières Nouvelles Régi COUR D'ASSISES DU NORD. — Deus la liste des membres du jury pour la seastes qui l'ouvertra à Dousi el 18 avril, seant nommés jerte titulaires : MM. Alfred Lemaire, propriétaire à Annappes; Charles Carette, rentier à Limaslias; Emile Reimbaut, boulanger à Wattrelou; Charles Darthenay, agricultour à Ferest; Louis Trus-faux, rentier à Ascq.

RENSEIGNEMENTS COM

100fs, 8:20; fortier, 8:32.
S22; fortier, 8:32.
Marz, 14:00; avril, 12:85; mai, 13:75; piai, 15:75; piai, 15:

Ladres: Sur Paris, 55235; sur Beigines, 56,000; for. hers banque, 6 %; Frêts à sour terms, 6 pc. Alcandric: Sur Landes. 137 %. Branciles: Sur Faris, 95.70; sur Londres, 89.95. Starcelos: Sur Faris, 95.70; sur Londres, 161.75. New York; the Foris, 1652.40; sur Londres, 161.75. New York; the Foris, 1652.40; sur Londres, 162.75.

ACHA DES CHANGES À L'ETRAFORE de SE